

CHABERT, CHABERT de LACHARIÈRE

Tours, Guadeloupe

Nicole Imbert, Bernadette Rossignol (juillet 2021)

Cette famille, qui descend de marchands bourgeois de Tours, a été très étudiée et elle est souvent citée dans les bulletins et articles de GHC ¹, puisqu'elle s'est alliée à d'autres familles notables de la Guadeloupe, mais il nous semble utile d'en présenter la généalogie suivie, que nous avons vérifiée en majeure partie et complétée parfois. Il faut préciser que nous l'avons d'abord établie après avoir reçu communication par *Nicole Imbert née Block de Friberg* du document qu'elle préparait, à l'intention de sa famille, sur son ancêtre Hilaire Chabert de La Charrière ².

Voici les principales publications sur certains de ses membres ou certaines de ses branches :

Cahier 14 du CGHIA « L'habitation Campry, Paradis perdu » *Nicole Imbert* ; compte-rendu GHC 63 <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc063/p1138.html>
<http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc010/p0071.html> Députés à la Constituante : CHABERT de LA CHARRIÈRE *Nicole Imbert*
<http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc036/p0543.html> A propos de la famille CHABERT *Henry B. Hoff*
<http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc015/p0118.html> Famille CHABERT : autres branches moins connues *Bernadette et Philippe Rossignol*

Merci aux nombreux geneanauts qui ont mis leurs généalogies sur Geneanet, et en particulier à *France-Lise Minet* [ftidzrd4w](https://www.geneanet.org/members/ftidzrd4w) pour la précision de sa mise en ligne, ce qui a permis des vérifications et compléments rapides.

Le nom de branche est en général écrit LA CHARRIÈRE, y compris dans les actes, et c'est l'orthographe qu'adopte en France Hilaire François Chabert de La Charrière mais les signatures originales sont LACHARIÈRE.

Thouars et Tours

Voici d'abord ce que dit Chaix d'Est-Ange de ses origines ³, s'appuyant sur une généalogie établie par Borel d'Hauterive dans son Annuaire de la noblesse de 1866.

Armes : de gueules à un chevron d'argent (1696) puis d'azur à la bande chargée de 3 rocs d'échiquier de sable, à la bordure potencée d'argent (1421) ⁴.

I Michel CHABERT 1634 échevin perpétuel de Tours

¹ Voir les index des bulletins et des articles.

² Monologue à défaut de dialogue avec mon ancêtre, Nicole Imbert Block de Friberg, 2020.

³ Chaix d'Est-Ange, Dictionnaire de la noblesse 9, p 166-167.

⁴ Idem dans les Mémoires de la Société archéologique de Touraine, 1866, p. 231, sauf la fin : « accompagnée de taus de même, semée en orle ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

II André CHABERT, marchand bourgeois de Tours. Enregistre son blason à l'armorial général de 1696 : de gueules à un chevron d'argent (plus tard ses descendants abandonnent ces armories au profit de celle des Chabert du Dauphiné dont ils prétendent descendre)
x Madeleine BELIN

III Charles Louis CHABERT de LA CHARRIÈRE
o Tours août 1687
se fixe à la **Guadeloupe**
x 1711 Elisabeth LELONG

Pour la famille en Touraine, nous reprenons ce que présentent diverses généalogies sur Geneanet ⁵ (quelques vérifications faites) et les relevés des mariages du Centre généalogique de Touraine, aussi sur Geneanet.

I Sébastien CHABERT
maître apothicaire à Thouars (Deux Sèvres, 79)
o ca 1570
+ 28 (+) 29/05/1613 Thouars, Saint Médard ; inhumé dans l'église devant l'hôtel de Saint Jacques (vue 262/546)
x /1591 Jeanne BRION, fille de Jehan
+ 29/10/1648 Thouars, Saint Médard
d'où 7 enfants dont :

II Étienne CHABERT
marchand, maître apothicaire à Thouars
o 26/12/1592 Thouars, Saint Médard
+ 22/06/1642 Thouars, Saint Médard (vue 254/341) ; inhumé dans l'église à côté de l'hôtel Saint Jacques
x Marie RALLEAU, fille de Charles et Jeanne DAVID
+ 13/11/1652 Thouars, Saint Médard

III Sébastien CHABERT de PRAILLES
marchand ouvrier en soie, échevin de Tours (Indre et Loire, 37)
b 10/05/1621 Thouars, Saint Médard (vue 192/546) ; père prénommé Sébastien
+ 06/09/1693 Tours, Saint Saturnin ; Sébastien Chabert de Prailles ⁶, 72 ans (vue 20/43)
ax 30/01/1645 Tours, Saint Saturnin, Madeleine LEHOUX, fille de Pierre et Anne BOULLAY
bx 08/08/1652 Tours, Saint Hilaire, Françoise DENIS
2 enfants du premier mariage et 8 du second

IV André CHABERT
marchand bourgeois de Tours
o 30/07/1649 Tours, Saint Saturnin
+ 21/09/1698 Tours, Saint Saturnin

⁵ En particulier, pour Thouars, *Daniel Hurson*, dala.

⁶ Prailles est une des chapelles de la ville de Saint Martin de Sanzay, à 7 km au nord de Thouars.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 12/02/1673 Tours, Saint Saturnin (vue 51/203 ; nombreuses signatures),
Madeleine BELIN, fille de + Victor, marchand drapier, et Madeleine COLLINET
+ /1698
13 enfants, 9 filles et 4 garçons, dont ⁷

V

André CHABERT

b 29/10/1675 Tours, Saint Saturnin (vue 155/203) ; père honorable homme
marchand bourgeois de cette ville ; p Sébastien Chabert ; m Marie Belin fille de
+ Victor, marchand drapier
+ 1688/

Françoise CHABERT

tante et marraine en Guadeloupe (représentée) de Madeleine Françoise Chabert
« Mme Françoise Chabert épouse de M. Garnier de la Ravaux »
+ 1744/ ⁸

x 13/01/1698 Tours, Saint Saturnin (vue 12/19), Louis **GARNIER** sieur de
La Roche (au mariage, puis de La Ravaux ou de La Rarais), fils de Jacques et
+ Marguerite BESNAUST
marchand bourgeois de Paris
o Paris Saint Germain l'Auxerrois
+ 1735/ ⁹

Louis CHABERT

b 27/11/1682 Tours, Saint Saturnin ; p Thomas Chabert de l'Isle ; m Anne Le Houx
engagé pour 3 ans pour **Saint Domingue** le 07/09/1700, à 17 ans, moyennant
300 livres de tabac ou sucre, embarqué sur la Thérèse ¹⁰

Charles Louis CHABERT

o 25/08/1687 Tours, Saint Saturnin
+ 01/08/1729 Petit Bourg, **Guadeloupe**
x 14/04/1711 Elisabeth LELONG, fille de Michel et Catherine DUCLOS
Guadeloupe, qui suit

⁷ *Sidney Armand*, asidney, et *Pierre Jouon*, sur Geneanet

⁸ Le 16/02/1744 Françoise Chabert veuve du sieur Garnier de La Rarais est présente au contrat de mariage de sa petite-fille Claude Louise Cabueil avec Pierre Cousin (MC/ET/XLI/485 ; relevés Familles parisiennes)

⁹ C/8a/46, 28/06/1735 : les administrateurs de la Guadeloupe parlent des dettes de « la veuve Chabert de la Guadeloupe » envers le sieur Louis GARNIER de LA RARAIS.

¹⁰ M^e Villaine, Nantes, voir GHC 12, janvier 1990, p. 103.

Guadeloupe

Charles Louis CHABERT

marchand peut-être d'abord à l'île Saint Eustache ? ; marchand bourgeois à Basse Terre en 1719 ; trésorier des troupes et capitaine de milice du Vieux Fort au mariage de sa fille en 1728

o 25/08/1687 Tours, Saint Saturnin (vue 58/235) ; p Charles Brossier, marchand bourgeois de Lyon ; m Mlle Marie Madeleine Boureau

+ 01/08/1729 Petit Bourg ¹¹, **Guadeloupe** ; environ 45 ans, habitant de Saint François de la Basse Terre

(+) dans la nouvelle église

x 14/04/1711 Élisabeth LELONG, fille de Michel et Catherine DUCLOS

père artisan tailleur, recensé à Saint Christophe en 1671 (non marié), avec plusieurs magasins joignant de 30 pieds de long et 20 de large, et 1690 ¹²

o ca 1684 île Saint Christophe

+ 05/07/1734 Basse Terre Saint François, environ 50 ans

(+) dans l'église sous le banc de la famille

1 Charles Louis CHABERT x 1711 Élisabeth LELONG

1 Charles **CHABERT**

sur lui et sa postérité, dont un fils gouverneur de Saint Eustache, voir

<http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc036/p0543.html> « A propos de la famille CHABERT », *Henry B. Hoff* et « Famille CHABERT : autres branches moins connues », *B. et Ph. Rossignol* <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc015/p0118.html>

Nous ne reprenons donc pas cette branche

o 1711/1712

x 21/11/1739 île hollandaise de Saint Eustache, Lucie Elisabeth OUDEIJN

o Philadelphie ¹³

2 Élisabeth Catherine CHABERT

o 16 b 26/04/1713 Basse-Terre Saint François ; p Sr Sébastien Chabert de Prailles représenté par Sr Hilaire Pierre Durand ; m dlle Catherine Lelong

x 15/02/1728 Basse-Terre Saint François, Louis Nicolas **FILLASSIER**, fils de + Messire Louis Pamphile, conseiller du roi, doyen du conseil supérieur, et Marie Magdelaine DAVIDON ¹⁴

conseiller au Conseil Souverain, capitaine de cavalerie, commandant du Petit-Cul-de-Sac

b 04/06/1689 Capesterre

ax 14/05/1714 Capesterre, Marie Magdelaine GODEMAR, fille de Nicolas et Catherine REVERCHON

¹¹ Et non Capesterre comme écrit dans l'article « Famille CHABERT : autres branches moins connues » p. 119.

¹² <https://www.ghcaraibe.org/docu/docu.html>. G1/471 et G1/472/2 ; nouvelles cotes 5 DPPC 25 et 26.

¹³ Information donnée à *Pierre Bardin* par le « Centraal historisch archief » des Antilles Néerlandaises.

¹⁴ Voir « Les FILLASSIER, une famille d'anoblis guadeloupéens » *GHC* 45, janvier 1993, p. 718 <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc045/p0719.html>

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

3 **André Michel CHABERT de PRAILLES**

il reprend le nom de branche de son bisaïeul passé de Thouars à Tours ¹⁵
sur lui et sa postérité voir <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc015/p0118.html> op. cit.
écuyer, avocat au Parlement de Paris puis conseiller au Conseil Supérieur de
Guadeloupe

o 16 b 26/08/1714 Basse-Terre Saint François ; p Jean Paschal Lelong ; m dame
Marie Anne Maillart épouse de Jacques Paquier

+ 09/06/1754 Petit Bourg ; 40 ans ; décédé dans la maison de Mr Fillassier sur
ses terres à la Lézarde

(+) dans l'église

x /1743 Le Baillif ? Marie Anne ANQUETIL CAVALIER, fille de Guillaume, habitant
et négociant au Baillif, et Marguerite GOAVIN ¹⁶

émigrée an IV « veuve Chuche et son fils d'Origny »

o Le Baillif

bx 30/07/1759 Basse Terre Saint François, Adrien Louis **CHUCHE de
LA MOTHE**, fils d'Adrien, intendant des affaires de Mgr le duc de Gèvres,
gouverneur de la ville de Paris, et + Marie ANGIRARD
négociant puis notaire (minutes 1777-1781)

o ca 1735 Saumur en Anjou, Notre Dame de Nantilly (Maine et Loire, 49)

+ 28/10/1781 Basse Terre Saint François, 46 ans

d'où au moins 4 enfants dont 3 morts à 3, 17 et 30 ans ¹⁷

4 Jean Baptiste CHABERT

b 19/12/1715 (12 jours, ondoyé) Basse Terre Saint François ; p Jean Baptiste
Ezemard ; m Ortance Lelong

sort inconnu (mort dans l'enfance ?)

5 **Hilaire Louis CHABERT de LACHARIÈRE**

origine du nom de branche inconnue ; plusieurs lieux-dits (La) Charrière en
Touraine et ailleurs en France (vient du latin carrera, route)

écuyer, ancien garde de la marine au département de Toulon ¹⁸, aide-major de
milices 25/11/1740 ; capitaine aide-major 20/01/1749 ; major général 1759 ; major
de la milice du Baillif 1764 ; chevalier de Saint-Louis par brevet daté de Marly
le 21 juin 1774 ; lieutenant-colonel d'infanterie, commandant du quartier du Baillif
et des Vieux Habitants ¹⁹

o ca 1717 (61 ans en 1779 quand il demande le brevet de lieutenant-colonel)

+ 07 (+) 08/02/1789 Basse Terre Saint François ; « Hilaire François Chabert de
La Charrière », 72 ans, né en Guadeloupe, écuyer, chevalier de Saint-Louis,
lieutenant-colonel d'infanterie

¹⁵ Il y avait cependant en Touraine une branche CHABERT de PRAILLE [sic] dont Louis, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint Louis et de la Légion d'honneur (LH/465/44), né à Rochecorbon 17/03/1792 et décédé à Ballan 29/09/1881.

¹⁶ Voir « Les ANQUETIL CAVALIER (Guadeloupe) », GHC 202, avril 2007, p. 5176.

¹⁷ Voir <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art34.pdf> « Notaires de la Guadeloupe » p. 20/71.

¹⁸ Cité au mariage de son fils aîné en 1768.

¹⁹ E 67 Chabert de La Charière, Hilaire Louis, commandant les milices du quartier du Baillif à la Guadeloupe, lieutenant-colonel en 1780 (1779/1784) ; état de services en 1779 pour demander le brevet de lieutenant-colonel.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 16/05/1741 Le Baillif, Marguerite ANQUETIL CAVALIER, fille de Guillaume, habitant et négociant au Baillif, et Marguerite GOAVIN ²⁰
+ 16/05/1777 Le Baillif
partage M^e Caignard de Pommery 03/11/1777 ; donation en viager par les enfants à leur père, veuf, de l'habitation Campry au Baillif, propriété de leur mère décédée
d'où 12 enfants

6 Madeleine Françoise CHABERT

o 30/01 b 09/02/1719 Basse Terre Saint François ; père marchand ; p Richard Coutance, capitaine de milice ; m Ortance Lelong pour Mme Françoise Chabert épouse de M. Garnier de la Ravaux, sœur du dit Chabert
testament olographe 17/05/1779 ²¹
+ Basse-Terre 16/06/1782 Basse Terre Saint François ; « dlle Madelaine Françoise Chabert de la Charrière (sic) », 63 ans

7 Sébastien Alexandre **CHABERT DES LANDES**

o 08 b 19/05/1720 Basse Terre Saint François ; p Jean Baptiste Alexandre Boyer, marchand ; m Marie Anne Potiron
+ 25/08/1756 Basse Terre Saint François ; environ 34 ans
x 25/08/1750 Basse Terre Saint François ; Hélène LAFITTE, fille de + Gérard, chirurgien (o Mauriac, Gironde, 33), et Hélène DUVAL
o 22/02 b 04/03/1726 Basse-Terre
+ 1754/1779

d'où :

7.1 Hélène CHABERT DESLANDES

o et b 23/11/1752 Basse Terre Saint François ; p Pierre Dournaux ; m Hélène Duval veuve de Girard Lafitte

7.2 Elisabeth CHABERT DESLANDES

o 15 b 16/05 1754 Basse Terre Saint François ; p Pierre Lafitte m Thérèse Lafitte Goguy
x 15/11/1779 Capesterre ²², Pierre Élie **DANGLADE FONDROSE**, fils de + Charles, capitaine commandant le Carbet, Martinique, et + Marie Madeleine de LAPRADE
domicilié à Capesterre depuis plusieurs années
o Le Carbet, Martinique

²⁰ Voir « Les ANQUETIL CAVALIER (Guadeloupe) », op. cit.

²¹ Cité dans acte du 06/12/1782 M^e Dupuch ; légataire universelle sa nièce Marie Madeleine Chabert de Prailles ; legs particulier de 3 000 livres à son neveu André Charles Guillaume Chabert.

²² Au mariage il est dit que la mère d'Élisabeth est « Hélène Peïrafite, portée par erreur sur l'extrait de baptême de la contractante sous le nom de Lafite ». Nous ne nous expliquons pas cette correction, tous les autres actes la nommant bien Lafitte. Un des témoins étant « Monsieur Pierre Peïrafite, receveur des droits du Domaine, cousin de la contractante », il s'agissait peut-être de confirmer ce cousinage, fictif ? Autres signatures : Gérard Peïrafite, Jeanne Peïrafite.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.3 André Michel CHABERT de PRAILLES x /1743 Marie Anne ANQUETIL CAVALIER (bx 1759 CHUCHE)

- 1 Marie Magdelaine CHABERT de PRAILLES
marraine de son frère en 1749, d'un neveu Delongchamp en 1772, d'une nièce Chabert en 1779
o ca 1743
+ 11/09/1825 Saint Pierre Le Mouillage, Martinique ; Madelonnette, 82 ans, rentière, né à Basse Terre et résidant en cette paroisse depuis de longues années rue d'Orange

- 2 Marguerite Elisabeth CHABERT de PRAILLES
o 23/11 b 02/12/1744 Basse Terre Saint François ; p Hilaire Louis Chabert de La Charrière, aide-major de milice ; m Marguerite Gauvin épouse du sr Guillaume Anquetil Cavalier
+ 27/08/1818 Fort Saint Pierre, Martinique ; rue d'Orléans n° 10 ; 75 ans
ax 27/11/1769 Basse Terre Saint François, Charles Jean **DELONGCHAMP**, huissier au conseil supérieur de Martinique en 1738 ; procureur au conseil supérieur de Guadeloupe en 1747 ; conseiller du Roi, 1^{er} substitut et procureur à la Guadeloupe, notaire, fils de + Jean Jacques, procureur au Parlement de Paris, et + Elisabeth GUINART ou GUINAND
o ca 1711 Paris (Saint-Eustache)
+ Basse-Terre 16 10 1774 Basse Terre Saint François ; ancien conseiller du Roi, son procureur, ci-devant notaire, 63 ans
ax 23/01/1738 Le Carbet, Martinique, Geneviève CORDIER, fille de Pierre, habitant, et + Marie Rose PAPIN
o 09/12/1714 b 21/01/1715 Le Carbet
bx 20/06/1747 Basse Terre Saint François, Claire BOURGEOIS, fille de + Charles François et Jeanne PATIN
o 27 b 28/12/1706 Basse Terre Mont Carmel
+ 13 (+) 14/08/1767 Basse Terre Saint François
ax 09/04/1736 Basse Terre, François MOREAUX, fils de + Jean Baptiste et Françoise LE VIEL
conseiller au conseil supérieur de Guadeloupe
o 25 b 27/06/1701 Rennes, Saint Aubin (Ille et Vilaine, 35) (dit natif de Saintonge à son premier mariage)
+ 05/12/1740 Basse Terre Saint François
ax 12/06/1731 Basse Terre Mont Carmel (après dispense de parenté spirituelle), Jeanne Catherine Charlotte BELLUGEON, fille de + Pierre, huissier du conseil souverain, et Jeanne THIBAULT
+ 30/04/1734 Basse Terre Mont Carmel
ax 25/11/1721 Basse Terre Mont Carmel, André MUSSET, file de + Claude et + Catherine VACOURT
o Paulx, Saint Pierre, diocèse de Nantes (Loire Atlantique, 44)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bx 09/06/1777 Basse Terre Saint François (Cm M^e Mimerel ²³) Jean Nicolas Marie **MONSIGNY** écuyer, sr de **TANCHONNIÈRE** fils de + Nicolas de Monsigny, écuyer sgr de l'AMBRE, chevalier de Saint-Louis, et Antoinette DUFRENE ²⁴ franc-maçon 1781-1784

o 29/07/1731 Saint-Omer en Artois, paroisse Sainte Croix (Pas de Calais, 62)
+ 03/11/1785 Basse Terre Saint François ; 54 ans 1/2

ax 02/05/1758 Orléans, Saint Pierre Ensentelée, Suzanne AUBIN, fille de + Jean et + Louise PICARDEAU ²⁵

+ 31/01/1771 Caen, Saint Jean (Calvados, 14)

d'où

2a.1 Marianne Élisabeth DELONGCHAMP

b 24/11/1770 Basse Terre Saint François ; p Antoine Vincent de Fallague ;
m Marie Anne Cavalier

+ 29/07/1771 Basse Terre Saint François

2a.2 Louis Jean Marie DELONGCHAMP

o 15 b 26/11/1772 Basse Terre Saint François ; p Adrien Louis Charles Chucho, commis aux expéditions du bureau général ; m Marie Madeleine Chabert de Prailles, tante maternelle

3 Marie Anne Alexandrine CHABERT de PRAILLES

o 12 b 20/10/1747 Basse Terre Saint François ; p Bastien Alexandre Chabert des Landes m Marguerite Anquetil Cavalier épouse du sr Hilaire Louis Chabert de La Charrière aide-major de milice

x 03/10/1791 Basse Terre Saint François, Etienne **LEVACHER SATURNIN**, officier d'administration à Mont-Carmel, fils de Louis trésorier des invalides de la marine à la Martinique et Madelaine LORRAINE

o Saint Pierre, Martinique

4 André Charles Guillaume CHABERT

habitant du Lamentin ; sous-aide-major de milice du bataillon du Grand Cul de Sac en 1777, 1779, 1780

o 24/08 b 02/09/1749 Basse Terre Saint François ; p Guillaume Anquetil Cavalier oncle maternel ; m Marie Magdelaine de Prailles, sœur

+ avant l'an IV (au Lamentin habitation sucrerie nationale veuve Chabert, 38 ans et François son fils, 15 ans)

x 01/05/1770 Le Lamentin, Marie Angélique JUSTON fille de François et Marie Anne BEAUPIN ²⁶

o 28/07 b 03/08/1757 Baie Mahault

+ après l'an IV

²³ A ce contrat de mariage sont présents sa mère et son beau-père Chucho ; ses sœurs Marie Madeleine et Marie Anne Alexandrine Chabert de Prailles ; ses frères et sœur Louis Thomas Chucho, François Chucho Dorigny et Virginie Chucho ; son cousin germain Charles Chabert et sa cousine issue de germain Lucy Chabert. Ces deux derniers sont le futur gouverneur de la Saint Eustache française et une de ses filles : voir GHC 36, mars 1992, p. 543.

²⁴ Voir p. 4869 de « La famille du compositeur MONSIGNY, de Saint-Omer aux Antilles » GHC 192, mai 2006.

²⁵ France-Lise Minet, ftidzrd4w sur Geneanet. Même source pour les deux premiers mariages Delongchamp et l'impressionnante série des mariages précédents des épouses (et conjoints).

²⁶ Voir p. 1625 de « Les JUSTON en Guadeloupe, du XVII^e au XIX^e siècle » GHC 82, mai 1996, p. 1622-1629.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

d'où

4.1 Charles Marie Anne Alexis CHABERT

o 02/04 b 20/05/1777 Le Lamentin ; p Jacques Alexis Montier Montigny pour Louis Juston ; m Marie Anne Cavalier Anquetil épouse de M^e Chuche, notaire royal

4.2 Marie Madeleine Angélique CHABERT

o 23/02 b 14/03/1779 Le Lamentin ; p André Nouy, maître chirurgien ; m Marie Madeleine Chabert de Prailles

+ 18/04/1779 Le Lamentin

4.3 François Thomas Élisabeth CHABERT de PRAILLES

o 18/06 b 08/07/1780 Le Lamentin. P Thomas Juston ; m Marguerite Élisabeth Chabert de Prailles épouse de M. Monsigny, écuyer

+ après l'an IV

5 Michel Angélique CHABERT de PRAILLES,

écrivain principal de la marine le 12/12/1782 (D/2d) ; sous-commissaire des colonies chargé du détail de la comptabilité en 1782 ²⁷ ; major du bataillon du Baillif en 1784 ²⁸ ; faisant fonction de commissaire et chargé en chef du service à la Pointe-à-Pitre en 1785, commissaire en chef à la Pointe-à-Pitre en 1791, chargé des invalides à la Guadeloupe en 1789 et à la Martinique en 1792 (E67 et C/8a) ; négociant à Saint Pierre le Mouillage (M^e Bonifay, 1814-1815 ²⁹)

o 08 b 28/12/1752 Basse-Terre Saint François ; p Charles André Guillaume Chabert, son frère ; m dame Angélique d'Arnault épouse du sr Robin écuyer sr de Vanscupt

+ 19 d 20/11/1824 Saint Pierre le Mouillage (Martinique) dans sa maison de campagne au morne d'Orange ; 67 ans
sans alliance

1.5 Hilaire Louis CHABERT de LACHARIÈRE x 1741 Marguerite ANQUETIL CAVALIER

Nota : les registres du **Baillif antérieurs à février 1751 sont perdus** (guerres, incendies, etc.)

Marguerite Anquetil Cavalier avait racheté en 1758 à sa sœur Marie Anne veuve Chabert de Prailles sa part de l'habitation familiale Campry à la montagne Saint Louis du Baillif.

Après le décès en 1777 de son épouse, propriétaire de l'habitation Campry, ses enfants héritiers font donation entre vifs de l'habitation à leur père.

²⁷ M^e Dupuch 06/12/1782 : son frère André Charles Guillaume Chabert lui transporte 2 578 livres que doit au cédant leur sœur Marie Madeleine comme légataire universelle de leur tante Marie Madeleine Chabert.

²⁸ Présent au contrat de mariage de sa cousine Élisabeth Chabert de Lacharière le 25/05/1784 (M^e Boyer).

²⁹ Voir annexes.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1 Messire Hilaire François CHABERT de LACHARIÈRE

écuyer, conseiller au conseil souverain

franc-maçon de la loge Saint-Jean d'Écosse en 1781, puis des Vrais Soutiens de la Guadeloupe en 1791 ³⁰

09/12/1789 : **député de la colonie à la Constituante** ³¹ ; puis émigré de France aux États-Unis

habitant propriétaire au Baillif, habitation Campry (« L'habitation Campry », par *Nicole Imbert*, dossier 14 du CGHIA ;

o ca 1742 Le Baillif

+ 19 prairial VIII (08/06/1800) Saybrook, Connecticut, États-Unis

Inventaire de communauté, habitation Campry, M^e Dupuch, 7 thermidor XIII (26/07/1805)

Cm M^e Boyer 11/01/1768

x 11/01/1768 Petit Bourg, Marie Nicole LECOINTRE de BELLECOUR, fille de

+ messire Jacques Laurent Louis, conseiller du roi au conseil souverain, et Élisabeth Louise Nicole FILLASSIER ³²

o 19/11/1750 b 13/01/1751 Petit Bourg

+ 16/12/1816 Basse Terre Saint François ; 66 ans ; décédée sur l'habitation de M. le chevalier de Mallian au quartier du Baillif où elle s'était fait transporter pour cause de maladie

2 André Michel CHABERT de LAVASSELIÈRE

lieutenant de milice au Baillif 01/08/1765 ; capitaine en second d'artillerie de milice

01/04/1767 ; capitaine de milice 01/08/1771 ; major de milice à Sainte Anne

01/06/1782 ; capitaine des fusiliers de milice à Saint François Grande Terre

30/09/1787 ³³

quitte le Baillif pour Saint François Grande Terre en se mariant

émigrés de l'an IV, Saint François : Chabert la Vastelière (sic) sa femme et 3 enfants ³⁴

o ca 1744

+ 15/08/1798 Fort Saint Pierre, **Martinique** ; chevalier de Saint Louis, 54 ans

Cm M^e Dégréaux Duhau ; en présence du père du marié, de ses frères Hilaire

François Chabert de Lacharière et Charles Chabert de L'Isle et de son beau-frère

Jean Baptiste Paul ; très nombreux du côté de la mariée ; les biens du marié sont

ses droits successifs maternels dont son frère aîné et comptable (partage

M^e Caignard de Pommery) ; biens de la mariée 85 999 livres (détails donnés)

³⁰ La franc-maçonnerie en Guadeloupe, miroir d'une société coloniale en tensions (1770-1848), Chloë Duflo-Ciccotelli, Presses universitaires de Bordeaux, avril 2021.

³¹ Voir GHC 10, novembre 1989, p. 71 « Députés à la Constituante, Chabert de La Charrière » et les annexes.

³² Voir <http://www.ghcaraibe.org/articles/2012-art15.pdf> « LECOINTRE de BERVILLE, de BELLECOUR (Guadeloupe) et le marquisat d'Houelbourg » p. 11/24.

³³ E 67 « Chabert de La Vasselière, André Michel, capitaine des fusiliers de la paroisse Saint-François, à la Grande-Terre, à la Guadeloupe, fils de Chabert de La Charière (Hilaire, Louis) (1791) ». Mémoire pour la croix de Saint Louis.

³⁴ Voir question 96-72, GHC 81 p. 1610.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

x 23/11/1778 Saint François Grande Terre, Élisabeth Joseph GAINARD, fille de
+ Jean Baptiste et + Marie Joseph BOIVIN ; tuteur son oncle Louis Jacques
CELLON, docteur en médecine ³⁵
o ca 1752 Saint François Grande Terre
+ 25 d 26/07/1810 Saint Pierre le Fort, Martinique ; veuve ; environ 48 ans

3 Marie Marguerite Angélique CHABERT de LACHARIÈRE, jumelle ?
demeurant au bourg Saint François Basse Terre dans une maison vendue le
06/06/1780 par Antoine Vincent de Fallague à Charles Chabert de Lisle et ses deux
sœurs Marguerite et Élisabeth ³⁶
o ca 1746 Le Baillif
+ 25/11/1791 Basse Terre Saint François ; 45 ans, née au Baillif

4 Charles Louis **CHABERT DELISLE** ou **de L'ISLE**, jumeau ?
sous-enseigne de milice 07/01/1759 ; sous-lieutenant 15/10/1768 ; capitaine en
second d'artillerie 01/08/1775 ; capitaine commandant au Baillif 1777 puis aux
Habitants 04/02/1782 ; commandant le quartier de Saint François Basse Terre
11/09/1784 ³⁷
émigré avec un enfant en bas-âge en l'an IV
o 04/02/1746 Le Baillif (E 67)
+ 1791/ ³⁸
Cm M^e Chucho 08/04/1777
x 08/04/1777 Vieux Habitants, Catherine Élisabeth MICHEL, fille de + Guillaume et
Geneviève MORANDAIS, habitants
ax Pierre DESNEUX DESSOURCES
séparés (M^e Chucho)

5 Marie Charlotte Élisabeth CHABERT de LACHARIÈRE
émigrés de la Baie Mahault en l'an IV : Paul, sa femme Lacharière et leurs enfants
o 28/09 b 06/10/1748 Basse-Terre Saint François ; p Guillaume Anquetil Cavalier,
cornette de cavalerie ; m Cécile Langlois
+ /1821
x 25/04/1775 Le Baillif, Jean Baptiste **PAUL**, fils de + Nicolas et + Marie Madeleine
THOUMIRE
officier de milice, habitant sucrier à la Baie Mahault y résidant
o 25 b 31/08/1732 Vieux Habitants (38 ans au mariage)
+ 1793/1796
d'où postérité

³⁵ Voir p. 1544 de « Les CELLON d'Embrun (Hautes Alpes) à la Guadeloupe : les médecins, le héros et le bigame » (GHC 79, février 1996).

³⁶ Me Dupuch 04/02/1782 Vente par Charles à sa sœur Marguerite du tiers lui appartenant pour 7 000 livres.

³⁷ Dossier E 67, « Chabert de L'Isle, Charles Louis, capitaine de milices, commandant le quartier Saint-François (Basse-Terre) à la Guadeloupe, fils de Chabert de La Charière (Hilaire, Louis) 1790/1791 » mémoire pour la croix de Saint Louis en 1790 ; donne aussi sa date de naissance

³⁸ Une signature CHABERT DELISLE au mariage en 1791 de Marie Anne Chabert de Prailles.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 6 Louis Hilaire CHABERT de LACHARIÈRE
o ondoyé à la maison par le curé en danger de mort juste après sa naissance,
b à un mois le 30/10/1753 Le Baillif ; p Charles Louis Moustier (ou Monetier),
greffier de l'Intendance de la Guadeloupe ; m Marguerite Chabert, sœur
+ 06/01/1760 Le Baillif ; 6 ans
- 7 Louis Charles CHABERT de LACHARIÈRE, jumeau ?
o ca 1755
+ 28/01/1761 Le Baillif ; 6 ans
- 8 Élisabeth CHABERT de LACHARIÈRE, jumelle ?
o ca 1755 Le Baillif
+ 08/04/1821 Villalier (Aude, 11) ; veuve, 66 ans, au domaine de Fourtou de
M. Basile Barbès son beau-fils
Cm M^e Boyer (voir annexes)
x 25/05/1784 Baie Mahault, André **BERBAS**, fils de + Arnaud et + Thérèse SAINT
PAUL
docteur en médecine au Petit Bourg, médecin du gouvernement ; lettres de
médecin à Bordeaux 27/09/1764, enregistrées au conseil souverain de la
Guadeloupe le 02/01/1769 (1B2) ³⁹
o ca 1746/1748 Condom en Guyenne, paroisse Saint Pierre (Gers)
+ 03 (+) 04/01/1793 Baie Mahault, sur l'habitation de son beau-frère Paul ;
docteur en médecine habitant du Gosier, natif de Condom en Gascogne, 45 à
48 ans
- 9 Luce Agnès CHABERT de LACHARIÈRE, jumelle
o 19/11 b 01/12/1756 Le Baillif ; p Louis Chabert (signe Chabert Delisle) ;
m Catherine Agnès Petit épouse Cavalier
+ 07 (+) 08/09/1785 Baie Mahault ; 26 ans
- 9 Catherine Pauline dite Catichette CHABERT de LACHARIÈRE, jumelle
voir en annexe un acte de vente de 2 esclaves
o 19/11 b 01/12/1756 Le Baillif ; p Paul Michin ; m Catherine Bourgeois épouse
Massieux
x 25/09/1786 Basse Terre Saint François, Louis Thomas **POULAIN**, négociant, fils
de Louis Arnaud, négociant à Basse Terre, et + Elisabeth SEGRETAIN
o 09/03 b 07/04/1764 Basse Terre (mineur au mariage)
d'où postérité ⁴⁰
- 10 Pierre Fidèle CHABERT de LACHARIÈRE
o 04/05/1759 pendant le siège b 29/07/1759 Le Baillif ; p M. Moustier ; m Marie
Madeleine Gilbert
+ /1786

³⁹ Voir <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc012/p0099.html> « Quelques médecins en Guadeloupe à la fin du XVIIIe » *B. et Ph. Rossignol, Y. Jouveau du Breuil* GHC 12, janvier 1990, p. 99 ; et <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc026/p0312.html> « Armand Barbès, homme politique du XIXe siècle » GHC 26, avril 1991, p. 312.

⁴⁰ Voir France-Lise MINET ftidzrd4w et autres sur Geneanet

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

11 Marie Anne Louise CHABERT de LACHARIÈRE

o 15/08, ondoyée en danger de mort, b 17/09/1761 Le Baillif ; p Louis Alexandre Fillassier Saint Germain ; m Marie Anne Moustier

+ /1790

x 14/06/1785 Petit Bourg, Joachim François **NEAU**, fils de Louis, ancien capitaine de milice, habitant de la paroisse, et + Marie Madeleine BUDAN

o Petit Bourg

d'où au moins un fils né en 1786 et un autre mort en 1790 à 2 mois sort inconnu

12 François Charles Louis **CHABERT de LARÉRIE**

envoyé en France pour son éducation à l'école royale militaire de Tiron (Thiron Gardais, Eure et Loir), mauvaise conduite ; école royale d'artillerie de Metz, mauvaise conduite ; revient en Guadeloupe en 1782, toujours mauvaise conduite ; sur demande de son père par acte notarié du 04/02/1785 (11 parents témoignent : ses 3 fils, ses 2 gendres Paul et Berbas, ses 2 neveux Chabert et Chabert de Prailles, 4 cousins de Chabert Larérie), enfermé aux îles Sainte Marguerite de 1786 à 1790 ; s'évade et se réfugie à Hyères alors qu'il allait être libéré ⁴¹

il rentre en Guadeloupe et il est nommé tuteur de son neveu André Chabert de Lacharière (M^e Dupuch 7 thermidor XIII, 26/07/1805)

o 06/03 b 28/03/1764 Le Baillif ; p Hilaire Chabert de Lacharière ; m Marie Charlotte Chabert de Lacharière (ses frère et sœur)

+ 18 thermidor XIII (06/08/1805) Baie Mahault ; environ 40 ans, habitant de la Basse Terre ; décédé sur l'habitation de François Sigismond Dubois Destrelan, son neveu du côté de Mme Destrelan ⁴²

1.5.1 Hilaire François CHABERT de LACHARIÈRE x 1768 Marie Nicole LECOINTRE de BELLECOUR

Cinq ans après le décès d'Hilaire Chabert Lacharière émigré aux États-Unis (+ 08/06/1800 Saybrook, Connecticut), le 7 thermidor XIII (26/07/1805), M^e Dupuch procède à l'inventaire de la communauté d'avec sa veuve, tutrice de son fils mineur Marie André Nicolas, héritier pour moitié de son père avec son frère aîné Louis Marie François, héritier de l'autre moitié : 2 habitations sucreries au Baillif, Campry et le Cocotier ⁴³.

1 Louis Marie François CHABERT de LACHARIÈRE aîné

par jugement du 11/04/1835 à la Basse Terre, prénom François ajouté à celui de Louis Marie sur les actes de naissance de ses enfants

⁴¹ E 67 Chabert de La Rérie, François, fils de Chabert de La Charière (Hilaire, Louis), détenu aux îles Sainte-Marguerite sur la demande de sa famille 1785/1790

⁴² Epoux de Marie Françoise PAUL, fille de sa sœur Marie Françoise Élisabeth : voir p. 22-23 et 26/30 de « DUBOIS, DUBOIS de LA SAUSSAY, DUBOIS d'ESTRELAN (Sainte-Croix, Saint-Domingue, Guadeloupe) » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art14.pdf>

⁴³ Voir annexe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

membre titulaire de la cour d'appel de Guadeloupe en 1814 ; juge au conseil supérieur en 1816-1817, conseiller au conseil supérieur de Guadeloupe 1819, à la cour royale 1823, 1827, à son décès receveur général par intérim et faisant fonction de procureur général ; chevalier de la Légion d'honneur (entre 1823 et 1827)

o 27/09/1769 Petit Cul de Sac, ondoyé, b ../08/1770 Le Baillif (jour oublié) ; p Hilaire Louis Chabert de Lacharière, écuyer, major de milice du quartier du Baillif ;
m Elisabeth Louise Nicole Fillassier, veuve de M. Lecointre de Bellecour
+ 19 d 20/12/1830 Basse Terre ; en son domicile rue de Penthièvre ; 61 ans, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la cour royale, natif du Baillif ; déclaré par Louis Arnaud Poulain, 39 ans, négociant, et Alphonse Poirié, 38 ans, notaire royal, ses beaux-frères ⁴⁴

Inventaire après décès M^e Vauchelet 17/03/1831

Cm 27/04/1814 M^e Vauchelet ⁴⁵

x 27/04/1814 Basse Terre, Marie Laurent dite Laurencine PEDEMONTE, fille de Laurent et Madeleine Joseph PICARD

o 09 b 10/10/1796 Saint Pierre le Mouillage, Martinique

+ 08/01/1884 Le Baillif, habitation Campry, d'une indigestion de bananes jaunes ⁴⁶

2 Marie Marguerite Gabrielle CHABERT de LACHARIÈRE

o 02 b 28/03/1773 Le Baillif ; p Louis Marie François Chabert de Lacharière, représentant Joseph Gabriel Mauny de Mornay, officier au régiment de Vexin ;
m Marguerite Anquetil Cavalier (signe Anquetil de la Charrière)

+ avant l'an XII

3 Marie André Nicolas CHABERT de LACHARIÈRE jeune

chevalier de la Légion d'honneur ; assesseur à la cour d'appel en 1814 ; conseiller à la cour royale de Guadeloupe, délégué de la Guadeloupe près du ministre de la marine et des colonies ; auteur d'ouvrages sur l'esclavage aux colonies

o 10/05 b 07/06/1788 Basse Terre ; p André Michel Chabert de la Vasselière, capitaine de milice ; m Élisabeth Maris Lecointre de Bellecour épouse de M. du Roussay

+ 16 d 17/01/1846 Pointe à Pitre ; maison des sieurs Leroy et Brunet, quai Lardenoy ; 56 ans, conseiller et ancien président de la cour royale, conseiller colonial ; déclaré par Jean Picard, 61 ans, et Adrien Laurent Sidney Pedemonte, 51 ans, tous deux négociants

(+) « sur sa propriété sise en la commune du Baillif »

liquidation et partage M^e Théophile Bunel 10/05/1852

sans alliance ni postérité : dans la liste des 150 membres de la banque de la Guadeloupe en 1853, ses neveux et nièces héritiers, enfants de son frère Louis Marie François

⁴⁴ Beaux-frères de sa femme.

⁴⁵ Voir annexes.

⁴⁶ Dossier 14 du CGHIA, op. cit.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.5.2 André Michel CHABERT de LAVASSELIÈRE x 1778 Élisabeth Joseph GAINARD

Élisabeth Joseph GAINARD, orpheline de père et de mère, avait pour tuteur Louis Jacques Cellon, son oncle : le couple Cellon x Gagnard qui n'avait pas d'enfant, est présent dans les parrainages. Voir p. 1544 de « Les CELLON d'Embrun (Hautes Alpes) à la Guadeloupe : les médecins, le héros et le bigame » (GHC 79, février 1996). Les Chabert de Lavasselière et les Cellon émigrèrent à la Martinique à la Révolution.

1 petit garçon

o 1780

+ 24/06/1781 Saint-François, 14 mois

2 Marie Françoise CHABERT de LAVASSELIÈRE

o Saint-François 07/10/1782 b 30/03/1783, p Messire Hilaire François Chabert de la Charière, conseiller au conseil souverain, représenté par Nicolas Paul ;
m Elisabeth Constance Gagnard épouse de Jacques Cellon, docteur en médecine, représentée par Renée Désirée Gagnard épouse de Philippe Desbonnes

+ 30/06/1802 Fort-Saint-Pierre, Martinique

3 Élisabeth Marie CHABERT de LAVASSELIÈRE

o 24/09/1787 b Saint-François 31/03/1790 Saint-François ; p Hilaire Charles Chabert de Lisle, oncle paternel, représenté par Charles Pierre Chevry, notaire royal ; m Marie Nicole Lecointre de Bellecourt épouse d'Hilaire Guillaume Chabert de La Charière, conseiller au conseil souverain, tante paternelle, représentée par Élisabeth Constance Gagnard épouse de Jacques Louis Joseph Cellon, docteur en médecine, tante maternelle

+ 15/11/1814 Saint-François, maison de Charles André Paul, au bourg : Elisabeth Chabert de Lavaissière (sic ⁴⁷)

4 Jacques René Michel CHABERT de LAVASSELIÈRE

o 03/02 b 31/03/1790 Saint-François ; p Jacques Louis Joseph Cellon, docteur en médecine, grand-oncle ; m Renée Désirée Gagnard épouse de Jean Philippe Desbonnes, lieutenant de dragons milice de Saint-François et habitant du quartier, grand-tante maternelle

(sort inconnu)

⁴⁷ Confusion avec une famille Bertrand de Lavaissière présente à Saint François.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.5.1.1 Louis Marie François CHABERT de LACHARIÈRE x 1814 Marie Laurent dite Laurencine PEDEMONTE

Au décès du père fin 1830 : 5 enfants mineurs (M^e Vauchelet 17/03/1831) ⁴⁸

1 Louis Marie Laurent CHABERT de LACHARIÈRE

o 10/02 d 10/09/1816 Basse Terre, rue Penthièvre et de la Savane, domicile des parents
+ 30 d 31/01/1817 Basse Terre ; 11 mois et demi, chez ses père et mère rue Penthièvre

2 Madeleine Herminie CHABERT de LACHARIÈRE

o 08 d 10/05/1817 Basse Terre, rue Penthièvre
+ 24/11/1820 Basse Terre, rue de Penthièvre, domicile de ses parents ; 3 ans et demi

3 Marie Clémence CHABERT de LACHARIÈRE

o 07 d 22/04/1819 Basse Terre
+ 1853/ (banque de la Guadeloupe)
x 17/05/1837 Basse Terre, Pierre Jules Antoine **FEREIRE de SAINT ANTONIN**, fils de Claude Antoine et Pauline Hélène GAUBERT de LA HAYE ⁴⁹
contrôleur des contributions à Basse Terre en 1853, vérificateur des poids et mesures
o 11/12/1805 d 14/08/1806 Port Louis
+ 1881/ pension militaire après plus de 31 ans de service
d'où postérité

4 Charles Louis François CHABERT de LACHARIÈRE

élève de Juilly ; juge auditeur de Marie Galante 1846, juge auditeur à Basse Terre 1847-1851, 2^{ème} substitut du procureur du roi 1851, substitut 1852
o 15/11/1820 d 05/09/1823 Basse Terre ; né au domicile des parents grande rue du Cours ; naissance déclarée le même jour que sa sœur Élisabeth Charlotte
+ 19 d 20/06/1853 Paris : Charles Louis Chabert de Lacharière, conseiller auditeur près la Cour d'appel de la Guadeloupe y domicilié, 32 ans, décédé rue Monthabor n° 9 (état civil reconstitué)
inventaire après décès M^e Bunel 30/01/1854
Cm M^e Th. Bunel 27/11/1849
x 29/11/1849 Basse Terre, Marie Jeanne Louise HURAUULT de GONDRECOURT, fille de + Maximilien Marie Adam (+ 20/10/1836 Capesterre) et + Véronique Reinholdine Angélique comtesse de MIRBACH (+ 30/07/1828 Capesterre), propriétaires à Capesterre ⁵⁰

⁴⁸ Voir les annexes.

⁴⁹ Voir « Une descendance de Guadeloupéens (MILLARD, ROUJOL, FERREIRE) » GHC 158-159, avril-mai 2003 (p. 3836).

⁵⁰ Voir p. 88 de « Généalogie des HURAUULT de Lorraine, Martinique et Guadeloupe », Dossier n° 4 du CGHIA. Donne les dates de naissance et décès sans lieu. Voir aussi dans le Journal de la Guadeloupe 1882, p. 240, purge légale d'hypothèque par le CFC (numérisé et indexé par Geneanet) l'impressionnante liste des habitations de la famille Hurault de Gondrecourt avec état de la famille.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

o 25/02/1819 Prague, royaume de Bohême
+ 05/02/1885 (pas à Paris ni Basse Terre ni Capesterre)
sans postérité

5 Élisabeth Charlotte dite Némosa CHABERT de LACHARIÈRE

o 16/07 d 05/09/1823 Basse Terre, grande rue du Cours

+ 09/09/1861 Le Baillif

Cm M^e Vauchelet 12/11/1838 (voir Annexes)

ax 12/11/1838 Basse Terre, Henri François Barthélemy **ROUSSEAU**, fils d'Amédée François Bernard et Marie Félicité de BRAGELONGNE ⁵¹

o 25/02/1814 Goyave, habitation des parents ; d 23/11/1818 Petit Bourg

+ 01/02/1844 jugement 09/11/1844 transcrit 14/05/1845 Goyave, suicide en mer à 4h du matin, entre les Açores et les côtes d'Amérique, passager sur le navire La France

bx 28/10/1856 Goyave, Ernest François René **ROUSSEAU**, fils d'Amédée François Bernard et Marie Félicité de BRAGELONGNE

o 15/12/1821 Goyave d 23/12/1821 Petit-Bourg

+ 1863/

d'où postérité

6 André Sébastien CHABERT de LACHARIÈRE

o 30/12/1826 d 05/01/1827 Basse Terre, au domicile des parents rue Penier

mère tutrice, par délibération du conseil de famille du 08/03/1852, à son interdiction prononcée le 08/11/1851 (M^e Bunel, 10/05/1852)

+ 1866/ ⁵²

sans alliance, **dernier descendant mâle**

7 Marie Louise Amélie CHABERT de LACHARIÈRE

o 12/08/1829 Le Baillif d 17/08/1829 Basse Terre, habitation du père à Saint Louis, banlieue de Basse Terre ; déclaré par le père, 58 ans, habitant propriétaire ;

témoins son beau-frère Louis Arnaud Poulain, 38 ans, négociant, et son frère André Chabert de Lacharière, 40 ans, habitant propriétaire et chevalier de la Légion d'honneur

+ 13 d 14/06/1888 Le Baillif, habitation Campry, section Saint Louis ; 58 ans

Cm M^e Théophile Bunel, 19/11/1855 Basse Terre

x 19/11/1855 Le Baillif, Sébastien Ernest **BLOCK de FRIBERG**, fils de Benoît Alphonse et Anne Rose BUTEL de MONTGAI

habitant propriétaire au Baillif

o 20/01/1829 Basse Terre

+ 18/12/1898 Port Louis ; en sa demeure au bourg rue du Souffleur place de l'Église ; 70 ans, secrétaire municipal

d'où postérité

⁵¹ Voir « Les ROUSSEAU DU SAULOY et DU TILLOY de Goyave », *Daniel-Édouard Marie-Sainte*, GHC 83, juin 1996, p. 1658-1659 ; « La famille ROUSSEAU de Goyave », *B. et Ph. Rossignol*, GHC 90, février 1997, p. 1882-84.

⁵² Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire de la noblesse, et Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1866, p. 231 : « André Sébastien Chabert de la Charrière est aujourd'hui l'unique rejeton mâle de la branche des Chabert de la Guadeloupe. ». Il n'est pas précisé où il demeure alors.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Il n'y a plus de membre de la famille CHABERT porteur du patronyme en Guadeloupe après le décès d'André Sébastien CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.1.1.6) à la fin du XIXe siècle.

L'existence d'un lieu-dit Chabert au Petit Canal correspond à la famille MAGNAN de CHABERT, sans rapport de parenté.

Annexes

Deux des personnes de cette famille eurent un rôle qui dépassa le cadre de la Guadeloupe, Hilaire François CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.1) et son fils Marie André Nicolas CHABERT de LACHARIÈRE jeune (1.5.1.3).

Hilaire François Chabert de Lacharière (puis La Charrière) (1.5.1)

Il fut conseiller au conseil souverain. Rappelons l'avis du gouverneur comte d'Arbaud et de l'intendant Peinier en 1777 ⁵³ : « Il a de la probité, de l'esprit et beaucoup d'intelligence. Il est instruit et attaché à ses devoirs dont il s'acquitte avec zèle et distinction ; il est susceptible des places les plus importantes de la magistrature. Sa fortune est médiocre. »

Il fit partie des membres de l'assemblée coloniale de la Guadeloupe constituée fin 1787 ⁵⁴.

Elu, par cette assemblée, député de la Guadeloupe à la Constituante du 27 juillet 1790 au 30 septembre 1791 ⁵⁵, il représentait la Sénéchaussée de la Basse Terre, Nadal de Saintrac représentant celle de la Grande Terre et Coquille celle de Marie Galante. Ils rejoignirent de Curt et Galbert, membres du comité des propriétaires des colonies résidant à Paris ⁵⁶. Après la législature, suspect de fidélité avec la monarchie, il se réfugia aux États-Unis et mourut en 1799 à Saybrook (aujourd'hui Old Saybrook), à l'embouchure du Connecticut, face à l'extrémité de Long Island.

Son opinion sur la situation en 1791 apparaît dans ses lettres au comte de Moustier ambassadeur de France à Berlin puis à Constantinople ⁵⁷ : sur les travaux de l'Assemblée, la mort de Mirabeau, les discussions sur les colonies et les gens de couleur, sa polémique avec l'abbé Grégoire.

Il est très pessimiste pour les colonies : la « fureur philanthropique » des « amis des noirs » est favorisée par l'Angleterre, et les négociants se considèrent la proie de l'Assemblée... Il craint une violente contagion des agitations dans les colonies, « entre les esclaves et les sang-mêlé ». Il enrage que la Constitution ne dise pas explicitement

⁵³ AN D2/d3 <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc015/p0131.html>.

⁵⁴ <http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art05.pdf> « Les membres de l'assemblée coloniale de Guadeloupe 1788-1793 ».

⁵⁵ [http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/13527](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/13527) ; « Les députés des îles à la Constituante » ; P. Bardin, <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc003/html> GHC 3, mars 1989, p. 16-17. ; « Députés à la Constituante : Chabert de La Charrière », n. Imbert <http://www.ghcaraibe.org/bul/ghc010/p0071.html>

⁵⁶ https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1978_num_231_1_4072 « Les députés d'outre-mer pendant la Révolution française » Jacques Binoche, Annales historiques de la Révolution française, n° 231, 1978, p. 45-80.

⁵⁷ Voir GHC 200, février 2007, p. 5106 : lettres vendues chez Piasa. Quel dommage de ne pas pouvoir les lire !

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

que les colonies font partie de l'empire français... On risque de voir les îles se donner aux Anglais, qui ont une revanche à prendre pour leur affaire d'Amérique septentrionale et qui ont « une philosophie et une humanité du grand genre à proposer des secours pour des voisins insulaires que leurs compatriotes veulent faire égorger ».

Opinion de M. Chabert de La Charrière sur les colonies, en annexe de la séance du 12 mai 1791 [travail de l'Assemblée et productions du roi et des ministres]

Chabert de Lacharière Hilaire-François. Archives Parlementaires de la Révolution Française Année 1887 26 pp. 27-29.

Fait partie d'un numéro thématique : Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799)

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1887_num_26_1_10853_t1_0027_0000_1

Marie André Nicolas CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.1.3)

Sur Gallica ⁵⁸ :

Lettre au ministre de la Marine et des colonies, en réponse aux calomnies contenues dans celle de M. Bissette / par A. de Lacharière et A. Foignet, délégués de la Guadeloupe - 1831 - monographie, 15 pages in-8° imprimerie de Auguste Auffray (Paris) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5790183s?rk=21459;2>

Observations sur les Antilles françaises / par A. de Lacharière délégué de la Guadeloupe - 1831 - monographie, 132 pages in-8° imprimerie de Auguste Auffray (Paris) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57839673?rk=107296;4>

Du système de colonisation suivi par la France. Alger / par M. A.-C. de Lacharière - 1832. 87 pages in-8° Auguste Auffray, imprimeur (Paris) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k104444d?rk=128756;0>

De l'affranchissement des esclaves dans les colonies françaises / par Lacharière, André de, propriétaire, président de la Cour royale et membre du Conseil colonial de la Guadeloupe. Editeur Eugène Renduel (Paris), 1836. 140 pages <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57903807/f7.item>

Réflexions sur l'affranchissement des esclaves dans les colonies françaises. / par Lacharière, André-C. de. 1838. 38 pages in-8° Imprimerie de Guiraudet et Ch. Jouaust (Paris) <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57903785?rk=64378;0>

Le tremblement de terre de la Guadeloupe : à S. A. R. le prince de Joinville / par M. André de Lacharière, Conseiller, Président de la Cour royale de la Guadeloupe, Membre du Conseil Colonial – 1843, 31 pages. Reproduit dans le livre de Jacqueline Picard « La Pointe à Pitre n'existe plus... », Caret, 2003 (compte-rendu GHC 160, juin 2003, p. 3880). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5695333w>

⁵⁸ Liste relevée et communiquée par *Nicole Imbert*.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Notariat

Vente de deux enfants esclaves 1782

Le 8 juin 1782 devant M^e Dupuch à Basse Terre, Mlle Catherine Pauline Chabert de Lacharière (1.5.9), mineure émancipée d'âge sous l'assistance de son père et curateur Louis Hilaire, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, avec qui elle demeure bourg et paroisse Saint François,

vend à Jules Beaumont, métis libre, demeurant sur l'habitation des RP Jacobins au Baillif

deux esclaves lui appartenant, Lucien 3 ans et Jude 2 ans, câpres, enfants de la nommée Gertrude, négresse créole de 22 ans, qui lui appartient aussi mais ne fait pas partie de la vente.

Conditions : ils ne peuvent pas être séparés de leur mère, tant qu'ils seront esclaves, jusqu'à leur puberté, et l'acquéreur leur fera don de la liberté le plus tôt possible.

Le prix de vente est de 2 310 livres.

Nota :

Lucien et Jude, câpres, sont probablement enfants de Jules Beaumont, métis libre, et Gertrude, négresse créole esclave.

Contrat de mariage d'Élisabeth CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.8) et André BERBAS

M^e Boyer 25 mai 1784

Le 25 mai 1784 le notaire Boyer se rend à la Baie Mahaut sur l'habitation établie en manufacture à sucre de Jean Baptiste Paul et son épouse Marie Charlotte Chabert de Lacharière pour rédiger et faire signer le contrat de mariage de leur belle-sœur et sœur Élisabeth Chabert de Lacharière avec le docteur en médecine André Berbas, originaire de Condom en Guyenne.

Le futur époux a invité trois amis, puisqu'il n'a pas de parents en Guadeloupe :

messire Jacques David Lecointre de Berville, écuyer, conseiller du conseil souverain, et dame Marie Anne de Bruny de Chateaubrun son épouse ;

Jean François Marie Marraud de Sainte Marie, capitaine aide major au bataillon du Petit Cul de Sac, commandant le quartier de la Baie Mahaut, et Marie Louise Claire Vautor son épouse ;

Mathurin Bidlet cadet, habitant.

En revanche la future épouse est très entourée :

ses frères, sœurs et beau-frère :

messire Hilaire François Chabert de la Charière, écuyer, conseiller au conseil souverain ;

messire Charles Chabert de Lisle, écuyer, major du bataillon du Baillif ;

M. Jean Baptiste Paul, habitant, et dame Marie Charlotte Chabert de la Charière son épouse ;

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

demoiselles Luce Agnès, Catherine Pauline et Marie Anne Louise Chabert de la Charière ;

ses cousins germains :

messire Michel Angélique Chabert de Prailles, écuyer, major du bataillon du Baillif ;
messire Louis Alexandre Fillassier de Saint Germain, écuyer, capitaine commandant du bataillon du Petit Cul de Sac ;

ses cousins issus de germain :

demoiselle Louise Elisabeth Fillassier de Saint Germain ;
Alexandre René François Bouffay, cousin issu de germain à cause de son épouse

ses amis :

dame Anne Renée Sergent veuve de Jacques François Budan ;
demoiselle Anne Budan ;
Joseph Lavielle, mousquetaire

Il s'y ajoute deux témoins requis, demeurant à la Pointe à Pitre, les sieurs :

Armand Ardenne, négociant ;
Dominique Abeille, chirurgien aux rapports.

Les biens du futur époux sont évalués à 300 000 livres, valeur des objets qu'il possède en cette colonie en esclaves, argent, créances « et autres effets mobiliers » ; il met en communauté 50 000 livres, le surplus appartenant en propre à lui et à ses futurs enfants.

Les biens de la future épouse consistent en 3 esclaves, Rachel, 45 ans (1 500 livres) ; Remy son fils, cabre, environ 10 mois (1 800 livres) ; Louisonne, mulâtresse, 14 ans (2 000 livres). Total 5 300 livres qu'elle apporte en communauté.

Il s'y ajoute ses droits échus dans la succession de sa mère, ce qui lui revient dans le prix d'une habitation dépendant de cette succession dont son frère est l'acquéreur (partage devant M^e Pommery, date oubliée) et, dont elle a l'usufruit avec son père sa vie durant. Elle se réserve cette portion de l'habitation pour elle et ses futurs enfants.

Douaire de 30 000 livres.

Inventaire de la communauté entre Hilaire François CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.1)

et sa veuve Marie Nicole LECOINTRE de BELLECOUR

M^e Dupuch 7 thermidor XII (28/07/1805)

Dans le recensement révolutionnaire du Baillif, la sucrerie nationale ci-devant La Charrier (sic) est la première citée. Son atelier de cultivateurs couvre 3 pages 1/3.

Cinq ans après le décès d'Hilaire Chabert Lacharière émigré aux États-Unis (+ 08/06/1800 Saybrook, Connecticut), le 7 thermidor XIII (26/07/1805), M^e Dupuch commence l'inventaire de la communauté à la demande de sa veuve, rentrée des États-Unis, tutrice de son fils mineur Marie André Nicolas, qui était héritier pour moitié de son père avec son frère aîné Louis Marie François, héritier de l'autre moitié. La délibération des parents et amis qui nommait la mère tutrice principale avait eu lieu le 15 messidor XI (04/07/1804)

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Malheureusement la lecture de l'acte sur microfilm est très pénible : photos floues. L'inventaire très détaillé va de la page 20 recto à 44 recto mais nous avons renoncé à déchiffrer le détail. Nous ne donnons que le nombre de chaque série de pièces qui montrent l'importance de l'inventaire.

Deux habitations sucreries au Baillif, Campry et le Cocotier.

Campry :

le mobilier est détaillé et estimé pièce à pièce, argenterie, linge, cristaux, verrerie (1 à 52) ; complément de vaisselle (144 à 152) ; ustensiles de l'habitation (53 à 70) ; bétail 20 mulets, 20 bœufs, 5 bœufs de cabrouet, 30 vaches et leurs suites, 4 bouvards, 1 jument (71 à 77) ; immobilier (78 à 99) ; plantations (100 à 114) ; fonds de terre (115)

Le Cocotier :

même détail (116 à 142)

Esclaves des deux habitations dans un cahier séparé (143) : 207 esclaves.

Les papiers (153 à 178) ; créanciers (179 à 204) ; dettes (205 à 231).

Contrat de mariage de Louis Marie François CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.1.1) et Laurencine PEDEMONTE (M^e Vauchelet, 27/04/1814)

Louis Marie François CHABERT de LACHARIÈRE, membre titulaire de la cour d'appel de Guadeloupe et dépendances, habitant propriétaire demeurant à la Montagne Saint Louis du Baillif, fils majeur de feu Hilaire François, conseiller du roi au conseil souverain, et dame Marie Nicole Lecointre de Belle cour sa veuve
et demoiselle Laurencine PEDEMONTE, fille mineure de Laurent, négociant et propriétaire, et Madeleine Picard son épouse, avec qui elle demeure ville de Basse Terre

Pour le futur époux sont présents :

sa mère

son frère Marie André Nicolas Chabert de Lacharière, assesseur à la cour d'appel

Élisabeth Marie Lecointre de Bellecour veuve Du Bouffay sa tante

Marie Félicité Du Bouffay veuve Artaud sa cousine germaine

ses amis et témoins Marie Fortuné de Maillan, habitant propriétaire, et Pierre Angeron, négociant

Pour la future épouse :

ses père et mère

son frère et sa sœur, Adrien Laurent et Madeleine Joseph Pedemonté

ses témoins Émile Jean Baptiste Antoine Pedemonté, négociant, parent, et Louis Butel Montgai, président de la cour d'appel de Guadeloupe, ami

Biens du futur : l'**habitation sucrerie dite Le Cocotier à la Montagne Saint Louis du Baillif** lui appartenant en toute propriété par vente devant M^e Mollenthiel le 25/02/1806 suite à un règlement entre sa mère et lui, sur la communauté entre elle et son défunt mari ; estimée à l'époque 639 707 livres mais beaucoup d'améliorations depuis.

Biens de la future : 200 000 livres en avancement d'hoiries

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Quelques actes notariés concernant Michel Angélique CHABERT de PRAILLES (1.3.5)

à Saint Pierre, Notre Dame de Bon Port (le Mouillage), Martinique, 1814-1815
(M^e Bonifay)

19/11/1814

La négresse libre Anne dite Manon Février, habitant au François, déclare devoir à Michel Angélique Chabert de Prailles, négociant demeurant ville de Saint Pierre paroisse Notre Dame de Bon Port, 4 363 livres pour fourniture de provisions, marchandises et espèces qu'il lui a livrées ou fait livrer ; à rembourser dans deux ans ; hypothèque son habitation au François.

23/12/1814

Michel Angélique Chabert de Prailles, comme exécuteur testamentaire d'Emélie Emilia, mulâtresse libre (M^e Cairoche, 03/07/1804), et le nommé Jean Baptiste Rousseau, marchand à Saint Pierre, tuteur élu en justice des enfants mineurs et naturels de la défunte, Henry Guillaume et Jean Baptiste Armand Emilia, déclarent que par acte devant M^e Bonifay le 01/02/1806 Chabert de Prailles a gardé 2 000 livres pour faire ratifier la liberté de la nommée Ursule, mère de la défunte. Mais, à la suite de difficultés de la part du gouvernement, l'acte n'a pu être exécuté ; ; dans l'intervalle maladie de langueur et décès d'Ursule. Chabert remet les 2 000 livres à Jean Baptiste Rousseau.

02/01/1815

Michel Angélique Chabert de Prailles, négociant demeurant dans les hauteurs de Saint Pierre, déclare avoir vendu à Thomas Richard Garnier Laroche, directeur du domaine du roi demeurant ville et paroisse de Saint Pierre, une petite habitation de 2 carrés $\frac{3}{4}$ dans les hauteurs, acquise par adjudication au tribunal de Saint Pierre le 25/07/1808 : potager, arbres fruitiers, herbes de guinée, maison en bois de charpente, case à eau, appentis en plusieurs logements (cuisine et logements aux nègres), colombier. Prix de vente 38 500 livres.

Inventaire après décès de Louis Marie François CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.1.1)

(M^e Vauchelet 17/03/1831)

Inventaire fait sur requête de Laurencine Pedemonte, propriétaire à la Montagne Saint Louis quartier du Baillif, y demeurant sur l'**habitation** dite **Saint Louis**, veuve et commune en biens de Louis Marie François Chabert de Lacharière et tutrice de leurs 5 enfants mineurs :

Louise Marie Clémence o 07/04/1819

Charles Louis o 15/11/1820

Élisabeth Charlotte o 16/07/1823

André Sébastien o 30/12/1826

Marie Louise Amélie o 12/04/1829

héritiers chacun pour 1/5^e de leur père, chevalier de Saint Louis, conseiller à la cour royale de Guadeloupe, provisoirement procureur général du roi et propriétaire, décédé à Basse Terre le 19/12/1830 ;

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

en présence de Louis Armand Poulain, négociant à Basse Terre, agissant au nom de sa maison de commerce en cette ville Poulain, Pedemonte et Picard, fondée des pouvoirs généraux de Marie André Nicolas Chabert de Lacharière jeune, chevalier de Saint Louis, conseiller provisoire de la cour royale de Guadeloupe, délégué de cette colonie près Son Excellence le ministre de la marine et des colonies, parti pour France (procuration M^e Vauchelet 15/01/1831) ; oncle paternel des mineurs et subrogé tuteur (conseil de famille 07/01/1831 Basse Terre).

Mme veuve Chabert de Lacharière dit que l'habitation sucrerie Saint Louis a été acquise par son mari en 1826 (pendant la communauté) de M. de Bovis fils, sans bestiaux ni esclaves. Elle a beaucoup souffert de l'ouragan du 26/07/1825 qui a détruit presque tous les bâtiments et ravagé toutes les plantations et même beaucoup endommagé les terres. M. de Lacharière a rétabli une partie des bâtiments, fait de nouvelles plantations, acheté des bestiaux et placé des esclaves sur l'habitation. Jusqu'à ce jour les esclaves étaient employés indifféremment sur les deux habitations, Saint Louis et Cocotier ; cette dernière, possédée par M. de Lacharière avant son mariage, a aussi beaucoup souffert de l'ouragan.

Les nègres qui sont sur cet immeuble se composent de l'ancien atelier qui en dépendaient lors de son mariage, des enfants des esclaves de cet atelier, d'autres esclaves achetés pendant la communauté.

Suivent détail et estimation de **Saint Louis** (total 264 689), de **Cocotier** (210 683), des esclaves (28 600), des meubles et objets en ville (5 818). Total 509 790.
Créances passives 200 000.

Les papiers ont été classés, numérotés, paraphés (mais pas de détail...).

Contrat de mariage d'Élisabeth Charlotte CHABERT de LACHARIÈRE (1.5.1.1.5a) et Henri François Barthélemy ROUSSEAU (M^e Vauchelet 12/11/1838)

Henri François Barthélemy ROUSSEAU, habitant demeurant à Goyave où il est né le 25/02/1814, fils d'Amédée François Bernard, habitant propriétaire, ancien conseiller colonial, et Marie Félicité de Bragelongne, demeurant aussi à Goyave sur leur habitation sucrerie dite Fortile ⁵⁹

et Mademoiselle Élisabeth Charlotte CHABERT de LACHARIÈRE, fille mineure née au Baillif le 11/07/1823, de feu Louis Marie François, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la cour royale de Guadeloupe et remplissant par intérim les fonctions de procureur général du roi, décédé le 19/12/1830, et Marie Laurent Pedemonte, survivante, demeurant à Basse Terre chez sa mère

Pour le futur époux sont présents :
ses père et mère

⁵⁹ Sur Fortile (ou Forte-Ile), voir les pages 94-99 du bulletin 187 de la SHG dans l'article de Daniel-Édouard Marie-Sainte, Des singularités de la Pointe de la Goyave au vent de la Guadeloupe, lieu de convergence d'Histoire et d'Archéologie.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

ses témoins, Éloi Angélique Prévost Sansac de Touchimbert, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller colonial, propriétaire demeurant aux Trois Rivières, et Jules de Poyen, capitaine de cavalerie, membre du conseil colonial, habitant propriétaire demeurant à la Capesterre

Louis Antoine Benjamin baron de Boubers Vojeanlieu, habitant propriétaire demeurant au Lamentin

Jean Baptiste Navaille, chevalier de la Légion d'honneur, trésorier de la Guadeloupe, demeurant à la Basse Terre, cousin par alliance

Pour la future épouse :

sa mère

dame veuve Laurent Pedemonte née Madeleine Picard, propriétaire demeurant à la Basse Terre, grand-mère maternelle

Pierre Jules Antoine Fereire de St Antonin, habitant propriétaire demeurant au Port Louis, et son épouse Marie Clémence Chabert de Lacharière, beau-frère et belle-sœur

Marie André Nicolas Chabert de Lacharière, chevalier de la Légion d'honneur, président de la cour royale de Guadeloupe, conseiller colonial, propriétaire demeurant à la Basse Terre

ses témoins, Antoine François Gilbert Desmarais, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président de la cour royale de Guadeloupe, demeurant à la Basse Terre, et Charles Evremont Coudroy de Lauréal, habitant propriétaire demeurant au Moule

Adrien Laurent Sidney Pedemonte, négociant, oncle maternel

Louis Armand Poulain, oncle par alliance

Louis Pedemonte, négociant, et son épouse Marie Emérancienne Pedemonte, tante

Jeanne Louise Françoise Pedemonte veuve d'Alphonse Poirié, tante maternelle tous demeurant à la Basse Terre

Biens du futur : 12 950 francs ; créance échue et exigible due par son père (contrat 31/03/1835 Me Charles Anatole Leger) avec hypothèque sur l'habitation Fortile, 7 922 francs ° intérêts 1 430 ; biens personnels 10 955.

Dot par son père : Paulin, domestique mulâtre de 19 ans, (1 500), Philippine, servante mulâtresse de 9 ans (500) ; rente annuelle 1 500 francs

Biens de la future : ses droits sur la succession de son père dont elle est héritière pour 1/5^e ; sur les habitations Cocotier et Saint Louis au Baillif (40 000) etc. Longue énumération.

Marie André Nicolas Chabert de Lacharière fait don à sa nièce de la servante Jeannette, 20 ans, mulâtresse

Chacun met 10 000 francs dans la communauté.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

**Contrat de mariage de Charles Louis François CHABERT de LACHARIÈRE
(1.5.1.1.4)
et Marie Jeanne Louise HURAUT de GONDRECOURT, 27/11/1849
(M^e Théophile Bunel)**

M. Charles Louis Chabert de Lacharière, juge auditeur près le tribunal de 1^{ère} instance de la Basse Terre y demeurant, fils majeur de Louis Marie François, membre de la Légion d'honneur, conseiller à la cour d'appel de la Guadeloupe, décédé receveur général par intérim près la même cour, et Marie Laurent Pedemonte, survivante et Mlle Marie Jeanne Louise Hurault de Gondrecourt, majeure, sans profession, demeurant à Basse Terre, née à Prague royaume de Bohême, fille de Maximilien Marie Adam, ancien commandant de quartier, et Marie Angélique née comtesse de Mirback, tous deux décédés.

Séparation de biens ; état actuel des biens de chacun :

Biens du futur :

ses droits (4 à 5 000 francs environ) colloqués sur l'**habitation sucrerie dite Bois Riant à Capesterre**, comme légataire universel pour partie de Mlle Élisabeth Hurault de Gondrecourt, sa grand-tante

sa part dans l'indemnité en rente sur l'État 5 % pour 17 esclaves qu'elle possédait en commun avec Mesdames et Mesdemoiselles ses sœurs au 27 mai 1848 jour de l'émancipation

meubles meublants, linge et autres effets mobiliers : un bois de lit en courbaril garni de 3 matelas, 1 traversin et 2 oreillers ; 1 armoire du même bois ; toilette à la duchesse ; glace à cadre doré ; 12 chaises fines. Le tout 2 000 francs

Biens de la future :

le linge à sa marque ; l'argenterie portant son chiffre et autres objets à son usage personnel lui appartenant de plein droit. De tout ce qu'elle achètera pendant son mariage elle devra retirer quittance notariée des marchands ou toute autre pièce authentique.

Ils contribueront aux frais du ménage en proportion de leurs revenus.

Ils se font donation entre vifs mutuelle et irrévocable de tous les biens meubles meublants et de la moitié de tous les biens meubles et immeubles la vie durant du survivant mais à charge de faire inventaire des biens du prédécédé.

Fait en la demeure de la future, rue du Grand Jardin à Basse Terre

Signatures (collationnées) : les futurs époux, Emma de Laroque, Galtier de Laroque, Veuve de Lacharière

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Liquidation partage des biens dépendant de la succession de Marie André Nicolas CHABERT de LACHARIÈRE

(1.5.1.3)

10/05/1852

(M^e Théophile Bunel)

(22 grandes pages ; très pâles, pénibles à lire sur lecteur de microfilm)

Fait à la requête de

- 1 Marie Laurent Pedemonte veuve de Louis Marie François Chabert de Lacharière, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller à la cour d'appel de la Guadeloupe, décédé procureur général en la même cour, habitante propriétaire demeurant au Baillif, comme mère tutrice à l'interdiction d'André Sébastien Chabert de Lacharière son fils majeur demeurant avec elle, prononcée à la Basse Terre le 08/11/1851, par délibération du conseil de famille du 08/03/1852 ;
- 2 Marie Clémence Chabert de Lacharière, épouse judiciairement séparée de biens de Pierre Jules Fereire de Saint Antonin, agent du cadastre pour l'arrondissement de la Basse Terre, propriétaire demeurant avec son mari à la Basse Terre ;
- 3 Charles Louis Chabert de Lacharière, conseiller auditeur provisoire près la cour d'appel de la Guadeloupe, propriétaire demeurant à la Basse Terre ;
- 4 Élisabeth Charlotte Chabert de Lacharière, veuve d'Henri François Barthélemy Rousseau, propriétaire demeurant à la Goyave ;
- 5 Marie Louise Amélie Chabert de Lacharière, majeure, sans profession, demeurant au Baillif.

Héritiers chacun pour 1/5^e de leur père

Observations

Première observation :

Testament de M. Marie Nicolas André Chabert de Lacharière

Reçu par Anatole Leger, Pointe à Pitre, 16/01/1846

« Je dois m'occuper de ceux que je dois laisser après moi et particulièrement de Mme Marie Laurent Pedemonte ma belle-sœur, veuve de mon frère Louis Marie François Chabert de Lacharière, à laquelle je désire assurer une position indépendante. » : jouissance usufruitière de tous mes revenus ou autrement du tiers des fermages de mon habitation dite Campry au Baillif, actuellement louée à M. Valsy Eggimann. Je désire donc que cette propriété reste en indivision entre mes héritiers naturels jusqu'à la fin de l'usufruit partiel par le décès de ma belle-sœur ;
le reste de mes biens à mes héritiers naturels ;

2 500 francs à l'église du Baillif

Deuxième observation :

Dot par M. André Chabert de Lacharière à Mme Fereire de Saint Antonin

Dans son contrat de mariage du 17/03/1837 (M^e Vauchelet)

20 000 francs :

l'esclave Thelsie, 25 ans, et son enfant Gustave, 1 600

la servante Hermance, 1 000

une vache et sa suite, 400

argent monnayé 1 000

en avancement d'hoirie 16 000

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Troisième observation

Don d'une esclave à Mme veuve Henri Rousseau

Dans son contrat de mariage du 12/12/1838 (M^e Vauchelet)

l'esclave Jeannette, 20 ans, 1 500

Quatrième observation

Rapport à faire à la succession par Charles Louis Chabert de Lacharière

9 500 francs : 1 000 pour l'esclave Petit Joseph donné en avancement d'hoirie ;
8 500 payé par la succession à M. Auguste Valeau, ancien négociant à Paris,
en l'acquit de Charles Louis Chabert de Lacharière

Cinquième observation

Rapport à faire à la succession par Mlle Marie Louise Amélie Chabert de Lacharière

1 000 francs, prix de la nommée Théoline à elle donnée en avancement d'hoirie par
le défunt.

Sixième observation

Décès de M. André Chabert de Lacharière à Pointe à Pitre le 16/01/1848 et inventaire
des biens de sa succession les 15/04 et suivants par M^e Vauchelet ; enregistré à sa
clôture le 15/07. Ne comprend pas l'habitation sucrerie dite Campry alors en bail
à ferme par Valsy Eggimann

Total 32 340 francs

Meubles (211), linge et vêtements (100), montre en or (125), argenterie (1 495),
couteaux (126), plateaux d'argent (176), etc.

Habitation dite Réduit Lacharière dont 18 « anciens esclaves » (7 200)

Sixième observation

Administration de la masse des biens de l'habitation dite Campry

Suivent masse générale ; déductions de chacun ; abandonnements ; droits des parties

Inventaire après décès de Charles Louis François CHABERT de LACHARIÈRE, (1.5.1.1.4) 30/01/1854 (M^e Théophile Bunel)

(13 grandes pages ; très pâles, pénibles à lire sur lecteur de microfilm)

Charles Louis François Chabert de Lacharière, substitut du procureur du tribunal de
première instance de Basse Terre, est mort à Paris le 19/06/1853.

Inventaire à la requête de sa veuve (sans enfant) Marie Jeanne Louise Hurault de
Gondrecourt, propriétaire à Basse Terre, comme sa légataire universelle
(testament olographe 23/08/1852) et appelant en outre à jouir de l'usufruit de la
totalité de la portion dévolue à Mme veuve Chabert de Lacharière née Pedemonte
dans la succession de son fils.

En présence de

Marie Laurent Pedemonte veuve de Louis Marie François Chabert de Lacharière, en
son nom personnel, comme héritière réservataire du $\frac{1}{4}$ en nue-propriété seulement
des biens délaissés par son fils, l'usufruit du quart étant composé, comme dit plus
haut, dans le legs universel fait par ce dernier à sa mère ; et comme tutrice
à l'interdiction de son fils André Sébastien ;

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Marie Élisabeth Charlotte Chabert de Lacharière veuve d'Henri François Barthélemy
Rousseau, propriétaire demeurant à la Goyave ;
Marie Louise Amélie Chabert de Lacharière, demeurant au Baillif.
Inventaire principalement des habitations Campry et Le Réduit
Habitation Campry, détail donné sur plusieurs pages ; 95 260 francs
bâtiments et ustensiles 49 143
denrées fabriquées 217
bestiaux 10 436
fonds de terre 26 000
plantations en cannes 12 400
Habitation Le Réduit ; 100 750 francs dont
fonds de terre 2 500
objets mobiliers 1 500

Contrat de mariage d'Amélie CHABERT de LA CHARRIÈRE (1.5.1.1.7) et Ernest BLOCK de FRIBERG, 19/11/1855 (M^e Théophile Bunel)

Sébastien Ernest Block de Friberg, habitant propriétaire demeurant au Baillif, lieu
appelé la Montagne Saint Louis où il est né, fils d'Alphonse Benoît, chevalier de Saint
Louis, maire de la commune, et Anne Rose Butel de Montgai, demeurant ensemble
au Baillif

et Marie Louise Amélie Chabert de Lacharière, majeure, sans profession, demeurant
au Baillif, née à la Basse Terre, fille de + Louis François Marie, membre de la Légion
d'honneur, conseiller à la cour d'appel de la Guadeloupe, décédé procureur général
par intérim près la même cour, et Marie Laurent Pedemonte, survivante

Séparation de biens.

Les biens de la future épouse

ses droits pour 1/5^e dans la succession bénéficiaire échue mais non encore liquidée
ni partagés de son père ;

la moitié d'une habitation sucrerie dite Campry à la Montagne Saint Louis du Baillif ;
13 actions de la Banque de la Guadeloupe ;

meubles et effets mobiliers : bois de lit en mahogany avec 3 matelas, 1 traversin,
2 oreillers ; 1 armoire de bois de mahogany et 1 autre e bois de courbaril ; 1 toilette
duchesse ; 1 chiffonnière ; 1 petite table pliante ; 1 fauteuil ; 7 chaises. 400 francs

le linge à sa marque et l'argenterie portant son chiffre lui appartiennent de plein droit
si elle fait des achats en cours de mariage, elle doit en faire établir facture

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)